

Adresses de *Théorétiques*
revuethéoretique@gmail.com
06 BP 6295 Abidjan 06

© LE PAPHYRUS Éditions, Bouaké 2021

ISBN : 978-2-490574-09-4

ISSN : 2663 3132

Toute reproduction, quel que soit le procédé, est interdite sous peine de poursuites judiciaires.

Théorétiques

Revue africaine d'épistémologie

Vol 3 N°03 décembre 2021

Thème : LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN AFRIQUE

Les revues scientifiques se rapportant à l'épistémologie sont rares en Afrique. La Revue Théorétiques a été mise au jour pour offrir un espace de publication aux chercheurs exerçant dans ce domaine. Elle vise ainsi à promouvoir la recherche épistémologique sur le continent. Opérant dans l'espace CAMES, sa ligne éditoriale s'inscrit dans les normes éditoriales établies par cette Institution. Théorétiques, Revue africaine d'épistémologie, se destine à publier des contributions originales en matière d'épistémologie *lato sensu*. Revue scientifique à comité de lecture, elle reçoit les contributions d'auteurs de tous horizons dont les réflexions contribuent au développement de la recherche sur les théories et pratiques du Savoir. Théorétiques, dirigée par une équipe de spécialistes, est affiliée à des organisations scientifiques telles que la Société Ivoirienne de Bioéthique d'Épistémologie et de Logique (SIBEL), la Chaire UNESCO de Bioéthique et le laboratoire Logiques, Savoirs, Rationalités (LSR) de l'Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire).

LE PAPYRUS Éditions
info@lepapyrus.ci
(Côte d'Ivoire)

Remerciements

La rédaction de *Théorétiques*, Revue africaine d'épistémologie, remercie tous les contributeurs à ce numéro ainsi que les évaluateurs. Elle exprime sa reconnaissance envers les différents partenaires : Chaire UNESCO de Bioéthique, Société Ivoirienne de Bioéthique d'Épistémologie et de Logique (SIBEL), laboratoire Logiques, Savoirs, Rationalités (LSR) de l'Université Alassane Ouattara et Papyrus Éditions.

Directeur

Ignace YAPI

Rédacteur en chef

Antoine N'GUESSAN DEPRY

Rédacteurs en chef adjoints

Josué GUÉBO

Christian Kouadio YAO

Comité scientifique

- Charles Zacharie BOWAO, *Professeur*, Logique et Philosophie des sciences, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo
- Lazare Marcelin POAMÉ, *Professeur*, Philosophie de la technique et Bioéthique, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Pierre N'ZINZI, *Professeur*, Philosophie / Épistémologie, Université Omar Bongo, Libreville, Gabon
- Ignace YAPI, *Professeur*, Logique, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Yaovi AKAKPO, *Professeur*, Philosophie / Épistémologie, Université de Lomé, Togo
- Ramses BOA TIÉMÉLÉ, *Professeur*, Philosophie et Épistémologie des sciences endogènes, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- Antoine N'GUESSAN DEPRY, *Professeur*, Épistémologie et Histoire des sciences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- André Liboire M'BANI TSALA, *Professeur*, Bioéthique, Université de Dschang, Cameroun
- Noël N'Doumy ABÉ, *Professeur*, Anthropologie de la santé, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Ludovic Doh FIE, *Professeur*, Esthétique, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Aklesso ADJI, *Professeur*, Phénoménologie, Université de Lomé, Togo
- Michel Akissi GBOCHO, *Professeur*, Logique, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- Emmanuel CRÉZOIT, *Professeur*, Médecine réparatrice, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

- Antoine TAKO, *Professeur*, Neurosciences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- Arsène KOBÉA, *Professeur*, Physique des particules, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire

Comité de lecture

- Ramses BOA TIÉMÉLÉ, *Professeur*, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- André Liboire M'BANI TSALA, *Professeur*, Université de Dschang, Cameroun
- Antoine N'GUESSAN DEPRY, *Professeur*, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- Noël N'Doumy ABÉ, *Professeur*, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Abou SANGARÉ, *Professeur*, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Komi KOUVON, *Maître de Conférences*, Université de Lomé, Togo
- Auguste NSONSISSA, *Maître de Conférences (HDR)*, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo
- Lucien BIAGNÉ, *Maître de conférences*, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Josué GUÉBO, *Maître de conférences*, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire

Comité éditorial

Christian Kouadio YAO, Josué GUÉBO, Lucien BIAGNÉ, Bernadette Adjoua DANGO, Bernard Yao KOUASSI, Simplicie Kouassi KOUAKOU, Faloukou DOSSO

TABLE DES MATIÈRES

Ignace YAPI

La transition écologique en Afrique : Les enjeux culturels d'une
rétro-révolution..... 8-28

Auguste NSONSISSA

Réflexions philosophiques sur la « crisologie » : questions de mé-
thode, de critique et d'histoire du concept..... 29-44

Décaird Koffi KOUADIO

Médecine traditionnelle africaine et protection de la biodiversité.... 45-66

Bernard Yao KOUASSI

La pharmacologie, la phytothérapie et la problématique écolo-
gique..... 67-84

La transition écologique en Afrique : Les enjeux culturels d'une rétro-révolution

Ignace YAPI*

Résumé

Pour participer à l'instauration d'un monde plus respectueux de la nature, l'Afrique, à l'instar des autres continents, s'est engagée, depuis quelques années, dans le processus de la transition écologique. Celui-ci vise à corriger les effets de la civilisation industrielle dommageables pour l'environnement. Or, pour les Africains, la transition écologique conduit, en fait, à une rétro-révolution culturelle, en réhabilitant des valeurs traditionnelles tombées en désuétude. L'enjeu de ce retour aux sources réside, pour l'Afrique, dans l'opportunité qu'elle offre, désormais, d'une inculturation de son développement. Ce texte met en lumière la structure récursive de la révolution écologique africaine, susceptible d'induire un modèle de développement fondé sur le ré-enracinement culturel.

Mots clés : modèle récursif, ré-enracinement culturel, rétro-révolution, transition écologique,

The ecological transition in Africa: The cultural stakes of a retro-revolution

Abstract

To participate in the establishment of a world more respectful of nature, Africa, like other continents, has been engaged in the process of ecological transition in recent years. It aims to correct the harmful effects of industrial development that are harmful to the environment. But for Africans, the ecological transition leads to cultural rehabilitation and is therefore akin to a «retro-revolution» whose challenge lies in the opportunity now offered to an African inculturation of development. This text

*Enseignant-chercheur, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

highlights the recursive structure of Africa's ecological revolution, which leads to a development model rebased on cultural roots.

Keywords : recursive structure, rooting, environment, industrial model, retro-revolution, ecological transition

Introduction

Notre Planète est en danger. Depuis plus d'un siècle, les effets néfastes de la vie moderne se font rudement sentir sur notre cadre de vie. Les déchets plastiques envahissent les terres et les milieux aquatiques. Les usines et les moyens de transport enfument les airs de gaz polluants. Les ressources naturelles, qui font l'objet d'une exploitation inconsidérée, se raréfient inexorablement. La précieuse couche d'ozone, qui protège les organismes et les écosystèmes terrestres des rayonnements ultraviolets du soleil, est en destruction avancée. Les sources d'énergie fossiles et fissiles s'épuisent dangereusement, mettant à mal le modèle civilisationnel hérité de la révolution industrielle. On assiste presque impuissants au bouleversement des équilibres climatiques partout sur la surface de la terre, sous l'effet dominant de facteurs anthropiques. Face à ces graves menaces que l'homme fait courir à la Planète, le monde s'organise. De nombreuses stratégies sont préconisées pour tenter d'inverser notre tendance suicidaire et promouvoir dans les populations des attitudes écoresponsables. C'est ce retour aux valeurs de l'éthique environnementale qui a pris le nom de « transition écologique ».¹

L'Afrique n'est pas restée en marge de cette prise de conscience collective. Elle participe elle aussi au vaste élan mondial pour endiguer les périls écologiques. La dégradation de l'environnement interpelle en effet les habitants du continent africain autant que les peuples des autres territoires car ils ne subissent pas moins qu'eux les effets nocifs du dérèglement climatique, de la raréfaction des sources d'énergies non renouvelables et de la pollution de l'atmosphère. Pis, l'Afrique est peut-être même au premier rang des continents les plus exposés aux risques,

1-Le concept de « transition écologique » a été inventé, en 2008, par le Britannique Rob Hopkins. Voir Rob Hopkins, *The Transition Handbook : From Oil Dependency to Local Resilience*, Chelsea Green Publishing, 2008, 320 p.

du fait des faibles moyens dont elle dispose pour y faire face. Elle gagne donc à prôner le retour aux grands équilibres de la nature.

Les conversions qu'implique la transition écologique n'ont cependant ni la même amplitude ni la même signification pour les pays occidentaux et pour les pays africains. La conversion à un nouvel idéal environnemental demandera plus d'effort et d'investissement à ceux qui s'en sont d'autant plus éloignés. Le sous-développement pourrait alors s'avérer, dans ces conditions, comme un avantage paradoxal. Mais l'effort n'est pas uniquement d'ordre matériel ou financier. Il est aussi et surtout de l'ordre d'une reconversion mentale, d'une réorientation culturelle, d'un revirement civilisationnel : il s'agira de conserver globalement le modèle industriel de développement en y adaptant les plans de modèles alternatifs plus soucieux de la nature.

Pour les Africains, la transition écologique représente incontestablement une aubaine économique à saisir. Ils pourront enfin construire leur développement en recourant à des sources d'énergies renouvelables dont regorge leur continent : hydroélectrique, éolienne, solaire, etc. (L'Afrique dispose par exemple de plus de 40% de l'énergie solaire disponible à la surface de la terre). Mais, se présente surtout, pour eux, l'occasion inespérée d'une réhabilitation culturelle, eux dont les valeurs traditionnelles ont été tant bafoués par les zéloteurs du développement industriels et de l'économie de marché. Ainsi, la transition écologique africaine, au-delà des avantages économiques et sociaux, a une résonance particulière sur le plan culturel. Elle porte l'Afrique à retourner à des valeurs qu'elle a été amenée à renier et abandonner sous la pression des impératifs du développement industriel. Ce retour au passé apparaît pour elle comme la réhabilitation historique d'un modèle civilisationnel perdu ou en voie de perte.

La révolution culturelle opérée par la transition écologique africaine reproduit, à l'évidence, les indicateurs spécifiques d'une authentique retro-révolution contre-révolutionnaire, dans la mesure où elle procède de la résurgence d'une valeur culturelle abandonnée au profit d'une autre naguère considérée comme meilleure parce que plus compatible avec le modèle de civilisation dominant. Ce type de révolution s'apparente au

modèle des changements qui, en science, ne sont pas provoqués par l'émergence de théories nouvelles mais par la résurgence opportuniste de vieilles théories abandonnées (Yapi, 2018). La rétro-révolution écologique africaine, loin d'être un simple processus régressif, devrait impulser un progrès socioéconomique fondé sur un authentique ré-enracinement culturel.

1. La renaissance de la conscience écologique : de l'heuristique de la peur à la démarche transitionnelle

1.1. La symptomatologie et l'étiologie des dérives écologiques

La mobilisation mondiale en faveur de la sauvegarde de l'environnement a sa source historique dans le bilan contrasté du progrès industriel. En effet, les grandes avancées technologiques et socioéconomiques du monde moderne sont gravement contrariées par les nombreux effets pervers de la civilisation industrielle sur l'équilibre des écosystèmes naturels. On a pu observer comment ces conséquences néfastes se sont exponentiellement accentuées à mesure que s'est accélérée, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, l'expansion de la société industrielle. Ainsi, aujourd'hui, comme le remarque François Dagognet, « nul ne peut vraiment douter qu'un développement industriel inconsidéré n'entraîne avec lui des effets si nocifs qu'ils annulent l'essentiel des avantages de la production » (F. Dagognet, 2000, p. 133). Sans nier le fait que la dégradation de l'environnement peut être parfois due à des facteurs naturels, on est amené à reconnaître que l'impact des facteurs anthropiques dans la récente accélération de ce phénomène est indéniable, parce que « l'homme moderne dilapide d'un cœur léger les ressources non renouvelables, combustibles naturels, minéraux, ce qui risque de provoquer la ruine de la civilisation actuelle », comme le déplore Jean Dorst dans *La nature dé-naturée* (1965, p. 11-12).

Pour illustrer l'ampleur du désastre écologique provoqué par l'homme, on peut évoquer le cas des forêts primaires qui constituent d'indispensables réservoirs de biodiversité. Le rythme de leur destruction actuelle, à l'échelle de la Planète, avoisine 15 millions d'hectares par an. La forêt amazonienne est en voie de complète décimation sous les

effets conjugués de divers facteurs tels l'industrialisation, l'exploitation agricole, l'exploration minière et minière, l'urbanisation, etc. À partir de 2018, on assiste à une nette accélération de la dévastation de cette forêt par rapport aux années précédentes. Pourtant, nul n'ignore que les conséquences d'une déforestation de cette ampleur sont préjudiciables à l'homme, qui en est pourtant l'auteur impénitent. L'avancée inexorable des déserts, l'appauvrissement des sols, l'extinction d'espèces animales et végétales, le réchauffement climatique, le déplacement des populations sont les effets de cette inconscience collective. Au rythme de sa destruction actuelle, la forêt amazonienne risque de disparaître de la surface de la terre à court terme, si une volonté politique, à l'échelle mondiale, ne vient pas mettre un terme à l'exploitation sauvage dont elle est l'objet.

Avec la forêt, il faut craindre aussi un épuisement de certaines ressources fossiles. Les matières premières stratégiques comme le pétrole ne sont pas inépuisables. Les trois chocs pétroliers qui ont ébranlé l'économie mondiale en 1973, 1979 et 2008, nous rappelleront toujours la trop grande pétro-dépendance des économies modernes, et la nécessité d'éviter la dilapidation inconsidérée de l'or noir. Cela est d'autant plus souhaitable que l'utilisation massive de cette source d'énergie dans l'industrie et le transport est en grande partie responsable de la pollution atmosphérique actuelle au dioxyde de carbone. Tout comme l'est la combustion du charbon (houille et charbon de bois). Ces données combinées ont amené les responsables des stratégies énergétiques à encourager la diversification des sources d'énergie et les États à financer la recherche sur les énergies alternatives, renouvelables et non polluantes.

La nocivité du pétrole ne menace pas seulement les airs et l'atmosphère. Ce produit, indispensable à l'économie mondiale, mais dangereux pour la biodiversité, est une des principales causes des pollutions à grande échelle des milieux marins et péri-marins, avec des conséquences désastreuses pour leurs écosystèmes. Par exemple, les marées noires provoquées par le naufrage du Torrey Canyon, en 1967, avec ses 120 000 tonnes de pétrole brut, de l'Amoco Cadiz, en 1970, avec 227 000 tonnes et de l'Erika, en 1999, avec ses 250 000 tonnes, ont entraîné de vrais désastres écologiques. Le seul cas de l'Erika est édifiant :

plus de 150 000 oiseaux décimés, et plus de 10 tonnes de composants chimiques cancérigènes (hydrocarbures aromatiques polycycliques) déversées dans la mer !

Quand on sait que la pollution, notamment atmosphérique, est aujourd'hui la cause directe de 7 millions de décès par an dans le monde, on comprend qu'il y a urgence à y remédier. La reconversion énergétique est une des solutions, notamment pour réduire les facteurs liés à l'utilisation du charbon et du pétrole. Mais la pollution de l'air a de nombreuses causes. Les plus importantes sont les émissions massives de gaz à effet de serre, qui provient majoritairement de la combustion des énergies fossiles : le méthane, produit par les décharges d'ordures ménagères et les exploitations gazières et pétrolières, le protoxyde d'azote, provenant de l'utilisation des engrais azotés, l'hexafluorure de soufre, présent dans les transformateurs électriques, l'hydrofluorocarbure, émanant de l'industrie du froid et servant de gaz de propulsion des aérosols, etc.

Ces quelques exemples suffisent à présenter l'ampleur des désastres écologiques directement provoqués par ce que François Dagognet appelle « l'activisme productif » de l'homme moderne (F. Dagognet, 2000, p. 133).

1. 2. L'alerte et l'« heuristique de la peur »

Devant les périls environnementaux encourus par la terre, l'alerte est donnée dès le début du XXe siècle. On commença à organiser des conférences internationales sur des questions d'ordre environnemental. En 1908, au cours de l'une d'elles, le président américain, Theodore Roosevelt s' alarma déjà des dangers qui se profilaient à l'horizon : « Nous nous sommes enrichis de nos ressources naturelles et nous avons de justes raisons d'être fiers de notre progrès. Mais le temps est venu d'envisager sérieusement ce qui arrivera quand nos forêts ne seront plus, quand le charbon, le fer et le pétrole seront épuisés, quand le sol aura encore été appauvri et lessivé vers les fleuves, polluant leurs eaux, dénudant les champs et faisant obstacle à la navigation » (J. Dorst, 1965, préface, p. 9). Les prévisions et les craintes du Président de la première puissance industrielle du monde sont largement dépassées aujourd'hui.

Au fur et à mesure que la société progresse dans son industrialisation, le fossé s'agrandit entre l'homme et la nature. Le constat est que, dans les grands pays industriels, « le vieux pacte qui unissait l'homme à la nature a été brisé, car l'homme croit maintenant posséder suffisamment de puissance pour s'affranchir du vaste complexe biologique qui fut le sien depuis qu'il est sur la terre », remarque Jean Dorst (1965, p. 12). Cette grave méprise sur l'importance de l'équilibre de la nature pour l'homme lui-même entraîne les conséquences que l'on sait. L'urgence est désormais d'arrêter la spirale et de résoudre le grand problème que constitue « le déséquilibre du monde moderne » (J. Dorst, 1965, p. 11).

Les peurs des lendemains qui déchantent n'épargnent plus personne aujourd'hui. Les prévisions qui annoncent la fin inéluctable de l'humanité et de toute vie terrestre ont eu un effet positif sur la conscience collective. En provoquant la peur dans la population, les alertes catastrophistes ont atteint leur but, même s'il a fallu recourir à la rhétorique de l'outrance et de la démesure. Leur influence sur la prise de conscience écologique a sans doute été décisive. « L'heuristique de la peur » dont parle Hans Jonas dans *Le Principe de responsabilité*, paraît avoir bien fonctionné. Elle a permis d'alerter et de conscientiser l'humanité sur la valeur de la vie et de son cadre naturel. L'enjeu était de susciter par l'évocation d'une possible déflagration écologique, un intérêt massif pour l'environnement gravement menacé. Le réveil écologique de l'humanité est sans doute un effet du torchon rouge apocalyptique brandi par ceux qui ont alerté, même à tort, sur l'imminence d'un chaos cosmique, comme, par exemple, ce professeur de l'université de Stanford, Paul Ehrlich, qui prédisait en 1980 la disparition de 250 000 espèces vivantes par an ! (Lévêque, 2013, p. 42).

L'utilité des alertes et du combat en faveur de l'environnement est aujourd'hui reconnue par la communauté internationale, qui encourage par des prix, tels que le Prix Goldman, les initiatives en faveur de la protection de la Nature. Le Prix Nobel de la Paix a même été attribué pour la première fois à une écologiste, la Kenyane Wangari Muta Maathai, en 2005. Ont suivi, en 2007, l'Américain Al Gore et le GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat). Ces

prix témoignent de deux choses : la prise de conscience par la communauté internationale, d'une part, de la pleine mesure du péril écologique qui menace la terre et, d'autre part, du lien qui existe entre la question environnementale et la paix mondiale.

1. 3. L'émergence des modèles alternatifs de développement

Devant le désastre annoncé, les stratégies collectives et les initiatives individuelles se multiplient. Des économies d'énergie à la réduction de la consommation des denrées domestiques ou industrielles, de la fermeture des usines polluantes à la taxe carbone, les solutions n'ont pas manqué.

Tout a commencé par des initiatives individuelles, originales et révolutionnaires. L'invention de la permaculture en est une illustration. Cette méthode qui intègre des procédés cultureux et architecturaux visant à modeler l'environnement humain dans le sens de la nature et non contre celle-ci, fut inspirée de l'expérience réussie dans les années 1970, par l'agriculteur japonais Masanobu Fukuoka, qui initia « l'agriculture naturelle ». Celle-ci consistait à abandonner l'agriculture moderne motorisée, grande consommatrice d'énergie, d'engrais chimiques et de pesticides. Il imagina une agriculture qui réconcilie l'agriculteur avec son milieu, en imitant la nature elle-même et en ne travaillant pas contre elle. Portée par les philosophies traditionnelles japonaises prônant l'unité spirituelle de l'homme et la nature, l'agriculture naturelle de Fukuoka répondait à un dessein tout à la fois écologique, économique, social et religieux.

Les initiateurs de la permaculture se sont inspirés de l'approche de Fukuoka. Mais ils se limitèrent à une initiative exclusivement laïque, ne visant pas à recréer l'unité spirituelle entre l'homme et la nature, mais seulement à poser les principes d'une agriculture destinée à être permanente et à produire des plantes pérennes pour répondre aux besoins alimentaires des populations locales. Les Australiens Bill Mollison et David Holmgren furent les premiers promoteurs de ce projet de révolution agraire.

Ainsi naquirent, en premier, des modèles alternatifs agraires. Mais il fallait aller au-delà de cette solution sectorielle et envisager une alternative globale du modèle de développement. Cette nécessité donna lieu

au concept de « transition écologique », forgé par un permaculteur Rob Hopkins. La transition écologique propose une réponse plus intégrale aux défis écologiques. Elle prend en compte non seulement la nécessité d'une reconversion de l'agriculture, mais aussi celle des autres activités humaines impactant négativement les équilibres fondamentaux de notre milieu.

1. 4. Le concept de transition écologique

En prônant l'abandon des modes de production, de distribution et de consommation de la société industrielle responsables des périls qui menacent l'équilibre de la planète et en préconisant leur remplacement par des modes plus respectueux de la nature et de l'environnement, la transition écologique désigne à la fois une rupture et une translation. Elle implique la réforme de tous les domaines de l'activité humaine susceptibles de compromettre l'équilibre des écosystèmes naturels : l'industrie, l'agriculture, la biodiversité, l'énergie, etc. Plus globalement, elle porte des mutations profondes dans toute notre manière moderne de vivre, de manger, de nous déplacer, de produire des richesses, etc.

La transition écologique se décline en de nombreuses transitions spécifiques :

- la transition agroalimentaire visant le passage d'une agriculture industrielle et chimique à une agriculture biologique paysanne ;
- la transition industrielle, par l'application de la taxe carbone en vue de la réduction de CO₂ et des gaz à effet de serre ;
- la transition énergétique qui fait une plus large place aux énergies renouvelables en réduisant progressivement la part des énergies fossiles;
- la préservation de la biodiversité par la protection des milieux naturels;
- la promotion de l'éco-mobilité par la promotion des moyens peu consommateurs de pétrole, peu polluants, etc.

Ces réformes sont conçues, non pas comme de simples recettes opportunes, mais comme des ressorts pour impulser une transformation profonde des attitudes et des habitudes de l'homme moderne.

2. L'Afrique et la transition écologique

2. 1. L'engagement de l'Afrique

La transition écologique n'est pas une simple doctrine théorique ou spéculative. Elle appelle à agir dans l'urgence pour sauver la terre. Tous les protocoles qui s'y réfèrent déclinent des feuilles de route et des plans d'actions concrètes.

Les pays africains ont, avec les autres pays du monde, compris l'urgence de l'action. Mais cette action doit être encadrée et concertée pour être efficace. D'abord, il faut se doter d'un cadre juridique pour encadrer les efforts des individus et des collectivités en faveur de la préservation de la nature. À l'échelle de la Planète, de nombreuses rencontres internationales sont organisées pour obtenir des consensus minimaux sur les objectifs et les stratégies pertinentes afin d'optimiser la lutte. Leurs résolutions engagent, en principe, tous les signataires. Ainsi, par exemple, la Convention sur la Diversité Biologique, issue de la Earth Summit de Rio, en 1992, résume en trois points les axes stratégiques de la lutte mondiale contre les périls écologiques : la conservation de la biodiversité, l'utilisation durable des éléments de la biodiversité, le partage juste et équitable des ressources génétiques. D'autres accords visent des objectifs spécifiques comme, par exemple, le Protocole de Kyoto (1998) consacré à la lutte contre le réchauffement climatique et pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Les pays africains participent, depuis de nombreuses années, au noble combat pour la préservation de l'environnement. Présents à toutes les rencontres internationales où se joue le sort de l'environnement, ils ont même accueilli sur leur sol deux des « Sommets sur la Terre » : à Nairobi (Kenya) en 1982 et à Johannesburg (Afrique du Sud) en 2002. En outre, ils font l'effort de traduire dans les faits les engagements pris lors des conférences internationales sur le climat, la biodiversité ou le développement durable. Sur le terrain, ils confirment leur engagement par la mise sur pied de stratégies innovantes en matière agricole, industrielle, énergétique. Par exemple, l'Afrique, qui perd une part de plus en plus grande de ses forêts tropicales chaque année, du fait de l'action hu-

maine, sait qu'elle doit redoubler d'effort dans la lutte contre la déforestation. Par ailleurs, le combat pour la transition énergétique est déjà bien engagé dans certains pays, même si beaucoup traînent encore le pas. Des pays comme l'Afrique du Sud, le Maroc, l'Égypte ou le Sénégal, s'efforcent d'introduire un pourcentage de plus en plus important d'énergies renouvelables (solaires, hydrauliques et éoliennes notamment) dans leur mix énergétique. Le Sénégal, par exemple, qui est à un taux de 18% d'énergies renouvelables, ambitionne de passer à un taux de 30% à l'horizon 2035.

2. 2. Les perceptions culturelles de l'écologie : les identités et les clivages

Face à la dégradation de notre milieu de vie, la transition écologique est adoptée autant par les pays développés et les pays sous-développés. Elle paraît une solution universellement acceptée. Dans l'esprit de tous, son choix n'implique nullement la renonciation au progrès par le développement industriel, mais la correction de ses abus et de ses excès. François Dagognet décrit bien la nature et les motivations d'un choix en faveur de l'option corrective au détriment de l'option régressive dans l'interprétation de la préservation de la nature dans les sociétés industrielles :

Si nul ne peut nier, en effet, les immenses dégâts liés à une industrialisation sans retenue ni garde-fous, deux solutions n'en surgissent pas moins ; l'essentiel de la question se trouve ici. Que vouloir ? Ou bien on vise à supprimer la cause de cette apocalypse (l'écologisme glisse de ce côté et prône un arrêt de la croissance, ou, ce qui revient au même, un autre type de développement (...), ou bien on s'emploie seulement à réduire les incontestables dommages dus à l'essor technique (...) Nous défendons assurément cette seconde solution et nous nous méfions, en bonne logique, de la première qui préconise, dans le cas extrême, un « retour au passé. (F. Dagognet, 2000, p. 135).

La plupart des adeptes de la transition écologique pensent dans le même sens que François Dagognet. Celle-ci ne doit pas induire un changement radical du modèle de développement occidental, mais seulement y apporter quelques retouches et corrections pour en endiguer les dérives. Par exemple, il s'agit, selon eux, de mettre en place une « éco-in-

dustrie – une industrie de l’industrie – chargée d’en réparer ou d’en empêcher les effets destructeurs (filtres, épurations, décantations, extractions, incinérations, recyclages, collectes, égouts, etc.) » (F. Dagognet, 2000, p. 135).

Mais la perception d’autres adeptes de la transition écologique va plus loin que celle de Dagognet. Elle ne s’arrête pas à la promotion d’une éco-industrie corrective. Elle promeut aussi les actions citoyennes en faveur de la nature et d’un cadre de vie qui préserve l’interaction de l’homme avec son biotope. Il est bien entendu hors de question de « nier les progrès techniques, ou de préconiser un retour en arrière, au stade de la cueillette dont se sont contentés nos lointains ancêtre du Paléolithique » (J. Dorst, 1965, p. 12). Cependant, il faut favoriser un environnement intégré dans lequel, l’homme vit en harmonie avec la nature, c’est-à-dire où il ne se comporte plus comme un souverain « maître et possesseur de la nature. »

Sur le plan général, les efforts engagés par les Africains pour promouvoir la préservation de l’environnement visent ainsi à corriger les dérèglements du développement industriel et plus généralement, à limiter les effets néfastes de l’action de l’homme sur la nature. Leur niveau de développement économique et social, fût-il encore embryonnaire, ne les exonère pas de participer à cet élan universel. Comme en Europe ou aux États-Unis, ici, il ne s’agit pas de renoncer au modèle industriel, mais d’en corriger les effets néfastes sur la nature.

Toutefois, la valorisation et le respect des valeurs écologiques sont loin d’être anodins sur le plan culturel, pour les Africains. Ils constituent la réhabilitation de valeurs que l’adoption du modèle industriel avaient reléguées, sous l’argument qu’elles seraient incompatibles avec les fondements et les exigences de la société industrielle.

La philosophie qui a porté l’émergence et le développement de la société industrielle moderne est fortement teintée d’anthropocentrique. Elle considère, suivant une tradition issue du judéo-christianisme et confortée par la révolution scientifique et technique des XVII^e et XVIII^e siècles, que la création n’a d’autre fin que de servir aux intérêts de l’humanité. Et donc, que l’homme n’a de responsabilité éthique que vis-à-vis de l’homme :

Les philosophies occidentales mettent toutes l'accent sur la suprématie de l'homme sur le reste de la création qui n'est là que pour lui servir de cadre. Ces affirmations, proférées par les philosophes païens de l'Antiquité forment la base de l'enseignement chrétien (...). Elles ont été reprises par l'ensemble des philosophes de la pensée occidentale, y compris les plus matérialistes d'entre eux, tous voyant dans l'homme la créature suprême à laquelle tout doit se trouver soumis. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que la protection de animaux et des végétaux n'ait reçu aucun appui de la philosophie européenne dont notre civilisation technique procède directement. (J. Dorst, 1965, p. 15).

Cette vision qu'a l'homme moderne de ses rapports avec la nature et les autres espèces vivantes qui la peuplent auraient dû pourtant être fortement atténuée par deux événements qui ont marqué, au XIXe siècle, la naissance de la biologie moderne. D'abord, la découverte de l'évolution des espèces, qui a révélé la parenté commune de l'homme et l'animal. Darwin montrait dans sa théorie que la dignité humaine devait désormais composer avec l'idée que la différence entre l'homme et l'animal relève d'un rapport de degré et non de nature. Ensuite, Claude Bernard, en montrant l'unité fondamentale de la vie chez les animaux et les végétaux relativisait la portée d'une éthique anthropocentrique qui se justifierait par une supposée prééminence biologique de la vie humaine. Toute vie est vie en effet. Celle de l'homme bien sûr, mais aussi celle de la limace et du champignon cryptogamique. Ce tautologisme vital aurait dû concourir à fonder une éthique plus intégrale, holistique, cosmocentrique. Il est vrai que Claude Bernard lui-même était demeuré ancré dans la tradition de l'éthique anthropocentrique d'inspiration kantienne, en légitimant une manipulation scientifique des animaux et des végétaux justifiée par la seule raison que cela sert la cause de l'homme.

L'exploitation même abusive de la nature par la civilisation industrielle se trouve elle aussi justifiée par les mêmes paradigmes puisés aux sources religieuses du judéo-christianisme, philosophiques du cartésianisme, éthiques du kantisme. Le judéo-christianisme, qui a forgé les consciences à la légitimité et à la nécessité de l'exploitation la nature vidée, il est vrai, de toute présence extranaturelle ; le cartésianisme, qui a défini le dessein de l'homme moderne par l'aspiration à devenir comme maître et possesseur de la nature ; le kantisme, qui a exonéré l'homme de toute obligation éthique vis-à-vis de la nature.

Les mœurs africaines ne témoignent pas d'une telle vision des rapports de l'homme avec la nature. Certes, avec l'importance de l'évolution démographique, la tradition des cultures itinérantes est devenue un des facteurs les plus importants, avec l'exploitation industrielle, de la déforestation du son continent. Mais traditionnellement, les Africains ne s'attaquaient pas à la nature pour s'enrichir, mais pour en vivre. Et si l'on était resté dans ce schéma, il est certain que jamais le continent n'aurait connu la dévastation de ses ressources naturelle à une échelle comparable à ce que nous observons aujourd'hui.

Les Africains sont traditionnellement et majoritairement animistes. Cela signifie qu'ils croient que la nature n'est pas vide de toute présence extranaturelle, mais que, au contraire, elle est peuplée autant d'entités naturelles que surnaturelles. On connaît le célèbre poème de Birago Diop, *Les Souffles*, et ses vers mémorables :

Écoute plus souvent les Choses que les Êtres,
La voix du Feu s'entend. Entends la voix de l'Eau.
Écoute dans le Vent le Buisson en sanglots :
C'est le souffle des Ancêtres.
Ceux qui sont morts ne sont jamais partis :
Ils sont dans l'Ombre qui s'éclaire
Et dans l'Ombre qui s'épaissit.
Les Morts ne sont pas sous la terre :
Ils sont dans l'Arbre qui frémit,
Ils sont dans le Bois qui gémit,
Ils sont dans l'Eau qui coule,
Ils sont dans l'Eau qui dort,
Ils sont dans la Case, ils sont dans la Foule :
Les Morts ne sont pas morts...

Ces vers traduisent exactement la croyance animiste de la plupart des Africains, dont la vision s'oppose à toute vacuité spirituelle de la nature. La Nature n'est pas vide de vie. C'est le lieu d'une existence plurielle et intégrée qui oblige l'homme à la conserver et l'entretenir.

Le retour de l'humanité aux valeurs écologiques a une signification particulière pour les Africains : il confirme à leurs yeux la validité, au moins sur le plan éthique, de leur croyance au destin intégré et solidaire de l'homme et la nature.

2. 3. La transition écologique en Afrique ou la réhabilitation d'une valeur dévaluée

La colonisation et l'adoption des valeurs de la société occidentale ont constitué pour les Africains des processus systématiques de déconstruction culturelle et sociale. De nombreux auteurs de la littérature africaine postcoloniale l'ont relevé et décrié dans leurs œuvres : Cheick Amidou Kane (*L'aventure ambiguë*), Chinua Achebe (*Things fall apart*), Bernard Dadié (*Climbié*), etc. C'est cette déconstruction qui a des chances de se recomposer aujourd'hui avec l'opportunité qu'offre le retour à des valeurs telles que la protection de la nature et l'exaltation du « bio ». Bien entendu, il ne faut rien exagérer. Pas plus que les conversions observées en Europe, celles en cours en Afrique ne nous ramèneront pas au Paléolithique ! Mais elles révèlent incontestablement qu'on a eu tort de condamner précocement l'attachement des Africains à la Nature.

Peu d'espoir avaient été donné à l'Afrique de s'approprier son développement : le modèle, les acteurs, les moyens, les fondements tout concourait à une extraversion globale du modèle de développement proposé. On ne lui a laissé aucun autre choix (ou elle ne s'est donné aucun autre choix) que d'ingérer tout à la fois le corps et l'âme, l'infrastructure matérielle et la superstructure culturelle du modèle civilisationnel de la société industrielle. Cela a eu pour conséquence de provoquer chez la plupart des Africains une adhésion superficielle au monde moderne. Comme en témoigne, par exemple, leur rapport détaché à la médecine occidentale. Les Africains en effet « reconnaissent souvent et volontiers la supériorité technique de cette médecine blanche et urbaine sur leur médecine traditionnelle. Comme ils disent couramment, les piqûres et les comprimés du docteur sont plus « rapides » que les poudres ou les feuilles du guérisseur. Mais, que l'on ne s'y trompe pas : ils les estiment plus « rapides » pour le traitement symptomatique de leurs maladies

qu'ils distinguent nettement du traitement étiologique de leurs maux » (Andras Zempleni, 1991, p. 97). Pour l'auteur de la cette remarque judicieuse, « ce mode de partage entre médecine moderne et traditionnelle, maladie visible du corps et mal invisible de l'être social, traitement symptomatique à l'hôpital et étiologique au village est probablement une des données pérennes de la question « bio-éthique » en Afrique » (Andras Zempleni, 1991, p. 98). À vrai dire, ce type de clivage s'observe dans toutes les configurations de la conversion des Africains à la modernité. Celles-ci se caractérisent par des phénomènes de juxtaposition culturelle, de syncrétisme, d'éclectisme, superposant des modèles culturels alternatifs.

En réalité, la plupart des Africains n'ont jamais totalement troqué leurs cultures ancestrales contre d'autres. Ainsi, en Côte d'Ivoire, on a coutume de dire que la population ivoirienne est à 50% chrétienne, 50% musulmane et 100% animiste. La prééminence culturelle de la tradition s'observe jusque dans les comportements citoyens des Africains, quand les populations respectent plus volontiers les interdits des coutumes que ceux décrétés par l'administration moderne. Par exemple, au moment où on assiste à la déforestation accélérée du continent, on remarque que les forêts classées sont presque toujours épargnées alors que les forêts dites classées sont visitées par des exploitants clandestins. En Côte d'Ivoire, une étude de la Croix Verte a recensé 5 549 forêts sacrées occupant une superficie totale de 36 434,16 hectares. Ces conservatoires de la biodiversité sont respectés par les populations et épargnés de toute exploitation pour des raisons religieuses et mystiques. La peur de la sanction surnaturelle est plus dissuasive dans les populations que celle des autorités étatiques.

Dans son esprit, la révolution écologique mondiale n'éloigne donc pas les Africains de leur idéal civilisationnel. Elle peut être comprise, au contraire, comme la revanche d'une valeur déclarée à tort désuète. Ici le schéma change par rapport à la transition écologique vécue en Occident. Ainsi, l'Europe qui s'inspire des initiatives orientales en matière d'agriculture permanente n'adhère pas à la superstructure spirituelle et religieuse qui les motive et les porte. Certes, certains analystes craignent

que le réveil du courant écologiste soit le fait de manipulations de courants créationnistes (C. Lévêque, 2013, p. 30-31). Si cette crainte était justifiée, les transitions écologiques en Occident auraient, elles aussi, une résonance culturelle : l'écologisme cesserait d'y être une attitude scientifiquement fondée, en se nourrissant de préjugés alter-rationnels et ferait le lit à un retour des croyances vaincues par la science moderne : créationnisme, vitalisme, panthéisme, animisme, etc. Cette situation engendrerait en quelque sorte une rétro-révolution scientifique que rien pour l'heure ne paraît justifier, selon eux. Dans la transition écologique, la recherche de l'osmose spirituelle entre l'homme et son environnement remplacerait la simple correction ciblée des effets néfastes du développement.

Pour l'Afrique, au contraire, il n'y a pas de doute. La révolution écologique s'apparente incontestablement à un retour *du* passé, même s'il ne s'agit pas d'un retour *au* passé. L'âme africaine est restée, plus longtemps que dans d'autres cultures, attachée au respect de l'intégrité de la nature. Elle ne s'en est détachée que de manière très artificielle et très superficielle, sous l'emprise de la société industrielle. L'industrialisation laborieuse du continent africain ne fournit-elle pas un indicateur de l'échec de l'adhésion à ce modèle ? La révolution écologique ne peut être alors ressentie que comme le retour d'une valeur culturelle, la revanche d'une vision qui avait été faussement déclarée inopérante, non pertinente, inadéquate.

2. 4. Les indicateurs de la rétro-révolution culturelle

De manière générale, on appellera rétro-révolution, une révolution consistant à abandonner un modèle donné pour le remplacer par un modèle ancien. La rétro-révolution prend les allures d'une contre-révolution lorsque le modèle résurgent est le même qui avait été vaincu et abandonné au profit du modèle qu'il vient, à son tour, de vaincre et de remplacer. En science, on le sait, certains changements épousent la structure d'une rétro-révolution. Par exemple, quand Copernic réhabilite la vieille croyance pythagoricienne au mouvement de la terre, il s'agit d'une rétro-révolution scientifique à caractère contre-révolutionnaire : l'héliocentrisme ancien, proposé par Philolaos et Aristarque de Samos, avait

été rejeté au profit de la théorie concurrente, le géocentrisme qui est, à son tour, destitué par l'héliocentrisme.

La transition écologique en Afrique reproduit un processus semblable. Une valeur culturelle est présente dans les croyances et les coutumes. Survient une autre qui la relègue au second plan, même si elle continue d'être symboliquement présente dans la société. Puis, un changement survient qui réhabilite la valeur culturelle primordiale. La résurgence de cette valeur déchu est tout à la fois contre-révolutionnaire et rétro-révolutionnaire.

Dans ce modèle additionnel des changements dans les sciences, que nous proposons dans notre article « Le bricolage évolutif : un modèle pertinent des changements dans les sciences ». *Lato Sensu : Revue de la Société de Philosophie des Sciences* (I. Yapi, 2018), nous relevons un certain nombre d'indicateurs caractéristiques d'une contre-révolution scientifique et que l'on retrouve dans le processus de la transition écologique en Afrique.

- a) La résurgence d'une théorie ancienne ;
- b) La réhabilitation d'une théorie jadis vaincue et rejetée, au détriment de la théorie concurrente qui l'a vaincue ;
- c) La mutation opportuniste des concepts structurants de la théorie résurgente.

Comment la structure des rétro-révolutions scientifiques se prête-t-elle à la révolution culturelle opérée par la transition écologique en Afrique ? Le premier indicateur est présent. Il correspond au retour à une vision intégrée de la nature, dans laquelle le destin de l'homme est lié à celui des autres composants de la nature. Cette vision conduit à une éthique plus cosmocentrique qu'anthropocentrique, qui se traduit par le respect de la nature et la promotion d'une vie humaine en symbiose avec le milieu. C'est une valeur culturelle de l'Afrique traditionnelle qui est ainsi remise au goût du jour par la transition écologique.

La réhabilitation d'une valeur injustement rejetée a toujours une signification éthique, parce qu'elle est la réparation d'une injustice. De plus, elle est porteuse d'une signification épistémologique, qui nous apprend comment l'évolution culturelle n'est pas toujours un processus

subversif dans lequel le progrès s'obtient par le renversement et le dépassement du modèle présent. Il peut être atteint par le retour salutaire aux sources et le réinvestissement du passé. Dans le cas de l'Afrique, l'immersion culturelle est le gage de l'émergence socioéconomique dans la mesure où le ressourcement et l'enracinement dans les valeurs anciennes propres est la condition d'une réappropriation du progrès socioéconomique par les populations. Tel est la portée du deuxième indicateur rétro-révolutionnaire de la transition écologique.

Quant au troisième indicateur, il est la condition *sine qua non* de tout progrès dans un processus de rétrogradation. En effet, pour éviter que les rétro-révolutions scientifiques, par exemple, ne s'enlisent dans la répétition du passé, les concepts structurants des théories résurgentes devaient subir des mutations parfois profondes pour prendre en compte les progrès réalisés sous le paradigme destitué. Faute de quoi la résurgence théorique perd toute capacité à impulser un progrès scientifique. De la même manière, les valeurs culturelles résurgentes doivent être revisitées, pour empêcher la rétro-révolution culturelle de sombrer dans la simple répétition du passé. On voit bien ici la différence entre les exigences de la transition écologique en Europe, où elle doit se contenter de corriger les effets du développement moderne et en Afrique, où elle doit nécessairement réadapter les valeurs traditionnelles recouvrées pour les rendre compatibles avec les exigences de la société moderne : tout l'arsenal de croyances qui accompagnait l'écologisme spontané se saurait vraisemblablement être conservé à l'heure de l'écologie rationnelle.

Conclusion

L'adhésion de l'Afrique à la transition vers un monde structuré par les valeurs de l'écologie traduit sa volonté de prendre sa part dans la lutte engagée par le monde pour préserver la terre des périls auxquels la soumettent les activités de l'homme moderne. La révolution écologique a des implications bénéfiques pour l'homme autant que pour l'environnement. Elle contribue à la création d'un habitat naturel sain pour l'homme, les animaux et les plantes. Elle promeut les attitudes culturelles et industrielles favorisant le développement durable. Ces avantages universels

se doublent, pour les Africains, d'un atout supplémentaire. En encourageant l'utilisation des énergies renouvelables, elle place le développement à la portée de l'Afrique, dont les écosystèmes sont prodigues en sources d'énergies renouvelables diverses. Mais, c'est sur le plan culturel que la transition écologique présente un avantage bien plus spécifique, en permettant à l'Afrique de renouer avec les sources écologiques de sa culture. La réhabilitation de ses valeurs culturelles ancestrales peut être ainsi perçue comme une authentique rétro-révolution culturelle, qui lui donne enfin l'opportunité de nourrir son progrès et sa modernité à ses propres sources culturelles. Le nouveau modèle de développement qu'induit la transition écologique, sera ainsi porté, à l'échelle africaine, par une superstructure culturelle propre, faisant ainsi de l'inculturation du développement le plus grand dessein de la transition écologique en Afrique.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BERNARD, Claude : *Leçons sur les phénomènes de la vie communs aux animaux et aux végétaux*

DAGOGNET, François (2000), *Considérations sur l'idée de Nature*, Paris, Vrin.

DIOP, Cheikh Anta

- (1981), *Civilisation ou barbarie*, Paris, Présence africaine.

- (1982) *L'unité culturelle de l'Afrique*, Paris, Présence africaine.

DORST, Jean (1965), *La nature dé-naturée*, Paris, Delachaux et Nestlé, « Points ».

HOPKINS, Rob (2008), *The Transition Handbook : From Oil Dependency to Local Resilience*, Chelsea Green Publishing.

JONAS, Hans (1990), *Le principe de responsabilité*, Paris, éditions Le Cerf.

KODJO-GRANDVAUX, Séverine (2013) *Philosophies africaines*, Paris, Présence africaine.

LÉVÊQUE, Christian (2013), *L'écologie est-elle encore scientifique ?* Versailles, Éditions Quae.

S. MOSCOVICI, *Essai sur l'histoire humaine de la nature*, Paris, Flammarion, 1999

DEBRU, Claude (dir.) (1991), *Bioéthique et cultures* (Préface de Jean Bernard), Paris, Vrin

SAINT-SERNIN, Bertrand, (2007), *Le rationalisme qui vient*, Paris, Gallimard.

YAPI, Ignace (2018), « Le bricolage évolutif : un modèle pertinent des changements dans les sciences ». *Lato Sensu : Revue de la Société de Philosophie des Sciences* 5 (1), 20-25.

<https://doi.org/10.20416/Isrsps.v5i1.4>

Mise en page : LE PAPHYRUS Éditions
Achévé d'imprimer en Côte d'Ivoire
3^e trimestre 2021
Dépôt légal N° 14931